

Automne 1996 : Le gouvernement a voulu augmenter les frais de 30%. Une grève générale est lancée et après trois semaines, le gouvernement a reculé. Les frais furent gelés pour dix ans.

Hiver 2005 : Le mouvement étudiant s'est mobilisé pour contrer les coupures dans l'AFE. Le mouvement de grève est d'abord déclenché par l'ASSÉ. Cette grève – la plus longue de toutes – a duré six semaines et s'est conclue victorieusement avec la marche arrière du gouvernement sur le projet des coupures.

Ce que nous pouvons conclure de ce survol, c'est qu'à chaque attaque portée à l'éducation, la GGI fut la stratégie la plus efficace afin de faire reculer le gouvernement. Toutes seules, les manifestations et les pétitions n'ont jamais fait changer les choses: seul un mouvement de grève fort et combatif a pu satisfaire les revendications étudiantes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GRÈVE MERCREDI 15 FÉVRIER 15H30 LIEU À CONFIRMER

PLUS D'INFORMATION: WWW.BLOQUONSLAHAUSSE.COM

POUR BLOQUER LA HAUSSE, ALLONS VERS LA GRÈVE GÉNÉRALE !

Le gouvernement veut encore augmenter les frais de scolarité à l'université! En agissant ainsi, des milliers de personnes ne pourront pas aller à l'université tout simplement parce qu'elles n'auront pas l'argent. Face à cette décision injuste, il est temps de montrer au gouvernement ce dont nous sommes capables: Pour empêcher l'augmentation des frais, il nous reste une arme ultime: la grève générale illimitée !

⇒ PARCE QUE L'ÉDUCATION EST UN DROIT: TOUS ET TOUTES CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS!

Vous savez peut-être déjà que le gouvernement veut hausser les frais de 1625\$ de plus par année. Une augmentation de 75%, qui s'ajoute à celle de 30% en vigueur depuis 2007: depuis l'arrivée au pouvoir de Jean Charest, les frais auront donc doublés. Pendant ce temps, ni les salaires ni les prêts et bourses n'ont été autant augmentés. Résultat: la population étudiante travaille et s'endette plus que jamais.

Au-delà des chiffres, ce que la hausse des frais met en péril, c'est bien plus que le portefeuille des étudiants et des étudiantes. Hausser les frais universitaires, c'est aussi et surtout revenir en arrière sur un des principaux acquis du passé: c'est refermer les portes des universités à ceux et à celles dont le salaire, ou celui de leurs parents n'est pas suffisant.

Partout, les conséquences d'une augmentation des frais de scolarité sont les mêmes: les gens les plus défavorisés et de la classe moyenne ont de moins en moins accès à l'université. Car la politique des bas frais de scolarité a eu un impact clair au Québec: notre taux de fréquentation des écoles post-secondaires est supérieur de 9% à la moyenne canadienne. En gros, nous avons les plus bas frais, et cela fait en sorte que nos établissements post-secondaires sont les plus accessibles. Pourquoi prendre exemple sur les erreurs des autres?



⇒ **NOUS LAISSERONS-NOUS FAIRE? NON !**

Pour combattre cette injustice, partout à travers le Québec, un mouvement de contestation d'ampleur s'est déjà mis en branle depuis plus d'un an. Le 31 mars 2011, 50 000 personnes étaient en grève et 5000 manifestaient à Montréal. Ce 10 novembre, alors que 200 000 personnes étaient en grève, plus de 30 000 prenaient la rue pour une manifestation historique ! Mais Charest garde toujours le cap. Pour augmenter encore la pression et faire reculer le gouvernement, il est temps de passer à l'étape supérieure : la grève générale illimitée.

⇒ **«UNE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE ? QU'EST-CE QUE C'EST ?»**

Grève générale: Arrêt volontaire d'une activité par revendication et par protestation, généralisé à l'ensemble des institutions scolaires du Québec.

Illimitée: La grève est illimitée au sens où sa fin n'est pas définie. Elle perdure tant et aussi longtemps que le gouvernement ne répond pas favorablement aux revendications des grévistes. La décision de poursuivre ou non la grève se prend lors des assemblées générales de reconduction de la grève.

⇒ **«POURQUOI FAIRE UNE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE POUR ARRÊTER LA HAUSSE DES FRAIS ?»**

La grève est un moyen d'action qui permet la construction d'un rapport de force avec le gouvernement. Une grève étudiante, en tant que moyen, a alors deux objectifs : d'une part, libérer du temps aux étudiants et étudiantes pour leur permettre de participer aux actions politiques contre la hausse; d'autre part, créer une perturbation économique qui obligera le gouvernement à agir.

En effet, en tant qu'étudiantes et étudiants, nous ne possédons que peu de moyens de pression sur le gouvernement puisque nous ne sommes pas un groupe économique influent. Nous devons donc compter sur notre nombre et la capacité collective à perturber la vie quotidienne par des actions directes afin d'obliger le gouvernement à justifier ses politiques et à nous consulter.

La grève générale illimitée (GGI) représente en soi une menace importante pour le gouvernement, car celui-ci ne peut retarder significativement l'arrivée des cohortes du secondaire au cégep et du cégep à l'université. En plus de libérer du temps, la grève représente

effectivement une action politique de perturbation très importante que le gouvernement ne pourrait ignorer. Si la grève dure trop longtemps, le gouvernement est obligé de déboursier de fortes sommes pour prolonger les sessions. Il a donc tout intérêt à régler la question et à nous écouter avant d'en arriver à ce point.

⇒ **«SI ON FAIT LA GRÈVE, EST-CE QUE JE VAIS PERDRE MA SESSION ?»**

À ce jour, aucune session n'a jamais été annulée au cours des huit grèves générales étudiantes au Québec ! Jamais ! Cependant, à chaque nouvelle grève, le gouvernement menace d'annuler la session pour pousser les étudiantes et étudiants à retourner en classe et ainsi minimiser les effets de la grève. En fait, cette menace est impossible à appliquer puisque les conséquences d'une annulation de session seraient catastrophiques pour le gouvernement et l'économie québécoise.

En effet, une session annulée retarderait l'arrivée sur le marché du travail de dizaines de milliers de diplômé-e-s des cégeps et des universités, ce qui causerait un manque de mains d'oeuvre. De plus, les cégeps n'auraient tout simplement pas la place d'accueillir la nouvelle cohorte issue du secondaire dont l'année scolaire n'aurait pas été annulée.

⇒ **«EST-CE QU'UNE GGI À DÉJÀ RÉUSSI À FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT ?»**

Oui! Et plusieurs fois ! Voici un bref résumé des six GGI victorieuses au Québec:

Octobre 1968 : La grève était très large et elle a duré un mois. C'est cette grève qui a entre autre permis le gel des frais jusqu'en 1990.

Automne 1974 : Deux grèves ont lieu durant le même trimestre : l'une au sujet des tests d'aptitudes pour les études universitaires et l'autre sur l'AFE. Les deux grèves se sont conclues par la satisfaction des revendications de la population étudiante.

Novembre 1978 : Les étudiantes et étudiants ont réclamé une amélioration du système de prêts et bourses. Le mouvement de grève s'est rapidement amplifié, obligeant le gouvernement à faire immédiatement des concessions.

Hiver 1986 : Le gouvernement libéral a menacé de dégeler les frais de scolarité, ce qui a déclenché une grève générale qui a forcé le gouvernement à reculer.

